

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-149 du 31 mai 1980

chargeant le Camarade Edouard
ZODEHOUGAN, Ministre de l'Enseigne-
ment Moyen Général, Technique et
Professionnel de l'intérim du
Camarade Adolphe BIAOU, Ministre
du Travail et des Affaires Sociales
pour compter du 2 Juin 1980.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980, portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er - Pour compter du 2 Juin 1980, le Camarade Edouard
ZODEHOUGAN, Ministre de l'Enseignement Moyen Général, Technique
et Professionnel assurera l'intérim du Ministre du Travail et des
Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 mai 1980

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 6 SGG 4 MEMGEP-MTAS 6 autres
Ministres 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI
Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 2 SPD 2 JORPB 1.-